

n°97
Janvier 2020



Village coup de coeur

Servon

Mag'

Votre magazine municipal d'information



Course la Servonnaise



Une naissance un arbre



Halloween à l'accueil de loisirs

www.servon.fr

NOUVEAU
À SERVON



NANO PHOTOGRAPHY

Immortalisez les plus beaux instants de votre vie



06 99 82 20 95



www.chrisnano.com



nanophotographyofficiel

Mariage - Fiançailles - Baptême - Communion - Bar Mitzvah - Anniversaire, etc.
Naissance - Famille - Look Book // Institutionnel - Catalogue - E Commerce



PHOTOGAPHE PROFESSIONNEL - SERVON - ILE DE FRANCE - SIRET N° 851 328 971

Profitez des derniers paniers disponibles pour 2020



AMAP

Association pour le
Maintien d'une
Agriculture
Paysanne

local
et bio

Paniers de légumes
frais et de saison

Implantée sur les communes de Servon et Férolles-Attilly

www.lespaniersdupuitsgodichon.org

06 08 71 90 31

Esthéticienne près de chez vous

«Je reçois sur RDV au 35 rue de verdun à Servon ou je me déplace à votre domicile. Divers soins sont proposés tels que l'épilation, soin du visage, corps sans oublier la beauté des mains, des pieds et bien d'autres choses que je vous invite à venir découvrir...N'hésitez pas à me contacter au 06.15.24.48.43»

Natacha Esthétique House

En direct de la mairie

Délibérations du conseil municipal	p6
Cérémonie du 11 novembre	p7
Le nouveau site internet est arrivé	p8
Élections municipales 2020 quelques changements !.....	p8
Information de l'assurance maladie.....	p9

Dossier du trimestre

Le centre communal d'action sociale (CCAS).....	p10 à 14
---	----------

Bien vivre à Servon

Marché de Noël	p15
Des enfants et des arbres	p16
Une course solidaire «La Servonnaise».....	p16
11 ^{ème} salon des artistes.....	p17
Incivilités dans notre village.....	p18

Enfance et jeunesse

L'espace jeune fête Halloween.....	p19
Des vacances effrayantes avec l'accueil de loisirs.....	p19
Barcelone ! des vacances à la «catalane»	p20
Élection du CMJ	p21
Une visite du père Noël à la Butte aux Bergers.....	p21
Inscription pour la rentrée Scolaire 2020 / 2021	p21
Séjour au ski.....	p22

Loisirs et plaisirs

Vers de nouveaux horizons avec le mille-pattes	p23
Du nouveaux au CLAS.....	p23
4 ^{ème} salon des Fabophiles	p24
Des nouveaux maillots pour le FC Servon	p24
Les cheminées de Villemenon.....	p25 à 26
Soirée dansante avec Dans'ervon.....	p26

Pages pratiques

Calendrier des ramassages.....	p27
Recensement à 16 ans, c'est obligatoire !.....	p27
Bibliothèque.....	p27

Agenda

Photo de couverture : danseuse de la troupe «d'Edilson»





*les Paniers
de Philippe*

Un circuit court
qui simplifie vos achats
pour une consommation
plus responsable et
à des prix justes de

PRODUITS

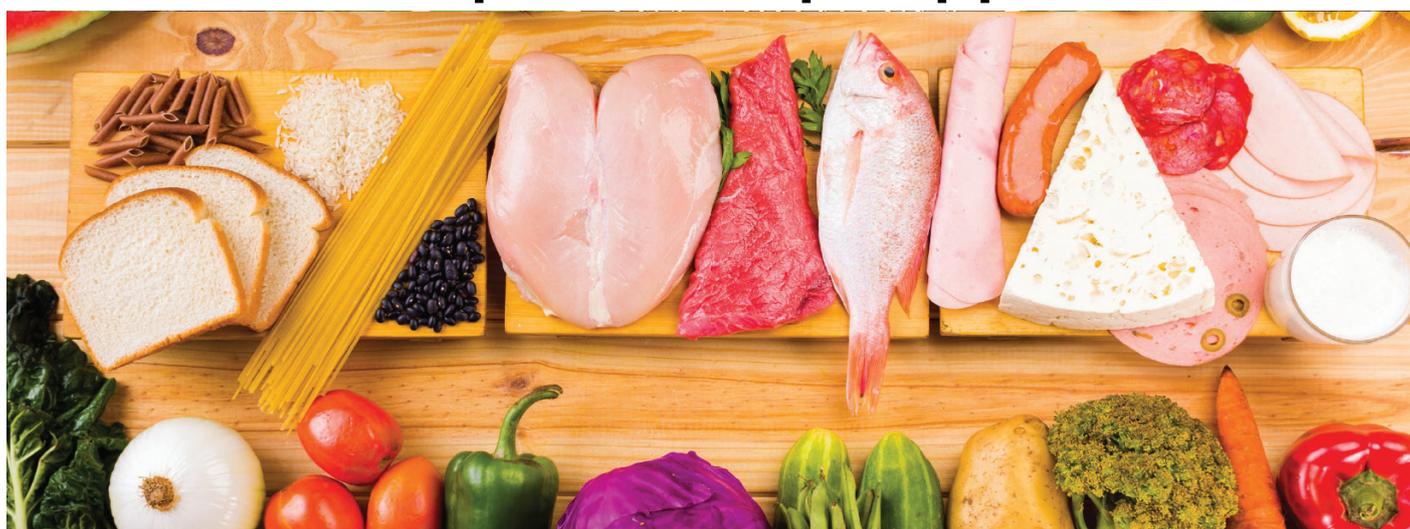
LOCAUX

BIO

TERROIR

Jetez un oeil à nos produits sans obligation d'achat
en vous inscrivant gratuitement sur

www.paniersdephilippe.fr





Édité par la ville de Servon
15 rue de la Poste 77170 Servon
www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Vincent Bianco
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires

Nous venons de quitter 2019 et nous entrons pleinement dans l'année 2020. C'est l'occasion pour la municipalité de se reconcentrer sur les projets d'envergure en cours de finalisation : Tels que la réalisation des liaisons douces en collaboration avec la communauté de communes de l'Orée de la Brie ou encore les travaux du réseau d'eau potable et d'assainissement de la rue de la République. Nous avons rénové le site internet de la mairie qui avait besoin de s'adapter aux nouvelles normes légales.

Au cours de ces derniers mois, de nombreuses manifestations ont eu lieu. Je ne voudrais citer que les principales, comme la cérémonie du 11 Novembre ou la fête du village qui se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Nos seniors ont bénéficié de leur repas traditionnel, unanimement apprécié des convives d'autant plus qu'il était accompagné d'un spectacle de bonne facture. Je tiens encore à remercier les bénévoles de la résidence inter-générationnelle pour le superbe décor qu'ils ont réalisé.

Le marché de Noël, qui cette fois-ci, s'est tenu dans la salle Roger Coudert, a permis aux Servonnais de se retrouver autour d'un vin chaud très apprécié des visiteurs et surtout à l'abri des intempéries.

Une naissance, un arbre est une manifestation très attendue des enfants mais aussi des parents. Elle s'est déroulée pour la première fois dans le parc Dominique Stable. Les nouvelles plantations faites par nos petits Servonnais contribuent à l'embellissement de ce parc dont ils verront année après année, croître l'arbre qu'ils ont délicatement planté.

La Servonnaise pour sa 2^e course Solidaire a connu un franc succès avec la participation des jeunes de l'IEM (Institut d'éducation motrice et de formation professionnelle) à qui a été versée l'intégralité de la recette.

Le Salon des artistes, pour sa 11^{ème} édition, nous a gratifié d'une affluence non négligeable et d'une belle qualité des œuvres présentées, montrant le dynamisme de nos artistes locaux.

En 2019 pour la première fois, et en collaboration avec la CCOB, nos jeunes ont pu sortir du territoire national. Barcelone a été la destination retenue. Une douzaine d'ados, de chacune de nos communes, ont pu profiter de ce séjour. Cette semaine de vacances a émerveillé nos jeunes qui attendent avec impatience le séjour 2020.

La visite du Père Noël et des élus à l'école de la Butte aux Bergers a été un grand moment de joie et d'émotion pour tous les écoliers.

Nous continuerons d'animer ces moments de convivialité, de mémoire et d'échange, tout au long de cette année.

En cette année 2020, les élections municipales vont se dérouler les 15 et 22 Mars. Je vous encourage tous à venir accomplir votre devoir citoyen.

En attendant, je vous invite aux vœux du Maire le 17 Janvier et je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2020.



L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : www.servon.fr

Séance du 24 octobre 2019

- ◇ Règlement intérieur de l'étude surveillée [Unanimité]
- ◇ Etude surveillée - fixation de la rémunération des intervenants [unanimité]
- ◇ Fixation du tarif de l'accueil périscolaire après l'étude surveillée [unanimité]
- ◇ Budget Commune - décision modificative [unanimité]
- ◇ Taxe d'aménagement - modification du taux par secteur [17 voix pour 4 abstentions]
- ◇ Contrat d'assurance des risques statutaires [17 voix pour 4 abstentions]

Séance du 19 décembre 2019

- ◇ Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Servon [Unanimité]
- ◇ Autorisation au maire pour le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2020 du budget Commune et Assainissement [14 voix pour 4 abstentions]
- ◇ Accueils de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour ski [Unanimité]
- ◇ Accueils de loisirs - fixation de la participation familiale aux séjours du mois d'avril 2020 [Unanimité]
- ◇ Classes de découverte - fixation de la participation familiale [Unanimité]
- ◇ Acquisition de parcelles de terrain - route de Férolles - route de Choigny [Unanimité]
- ◇ Rétrocession d'une concession funéraire [Unanimité]
- ◇ Manifestation du 14 mars 2020 - fixation des droits d'entrée [Unanimité]
- ◇ Prise en considération des secteurs «Centre bourg», Weber», et «Grande Jarrie» [14 voix pour 4 contre].
- ◇ Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et Marne [Unanimité]

Cérémonie du 11 novembre



Le cortège conduit par les porte-drapeaux de la FNACA

Lundi 11 novembre 2019 à 11h, a eu lieu le cent-unième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Le cortège s'est réuni sur le parking de la mairie, direction le monument aux morts. Après la lecture du message du Président de la République par Monsieur le Maire, Marcel Villaça, les élus ont déposé une gerbe en hommage aux morts pour la France. La lecture des noms des soldats tombés pour leur pays et la minute de silence ont été un moment de recueillement. Une gerbe a également été déposée sur la stèle du souvenir.



Dépôt de gerbes

Au cours de la réception qui a suivi, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre les diplômes d'honneur de la médaille du travail.



Stèle du souvenir



Le nouveau site internet est arrivé

Le nouveau site internet de la mairie est maintenant accessible ! Vous y trouverez les outils, les événements et les informations que vous aviez sur l'ancienne version avec de nouvelles fonctionnalités. Pour recevoir les dernières nouvelles de la commune et les futures animations, inscrivez-vous vite à la newsletter. Les albums sont aussi de nouveau disponibles, n'hésitez pas à demander vos photos au service communication de la mairie en cliquant sur l'onglet contact. Nous avons besoin de vos remarques ou suggestions pour améliorer son contenu. Contactez le service communication.

Élections municipales 2020 quelques changements !

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne : Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne est généralisée : Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour lutter contre le renoncement aux soins, l'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous accompagne

NE REMETTEZ PAS VOS SOINS À PLUS TARD, BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

LE RENONCEMENT AUX SOINS ? Les raisons au renoncement aux soins sont variées : motifs financiers ou administratifs, couverture complémentaire inexistante, difficulté à obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable... Les conséquences sont multiples : impact sur la santé, isolement ou encore dépenses de santé supplémentaires.

Pour ses assurés, l'Assurance Maladie a mis en place **UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE »** pour les guider **JUSQU'À LA RÉALISATION DE LEURS SOINS**. Tout au long de vos démarches, des conseillers dédiés sont à votre écoute afin de « trouver des solutions » adaptées à votre situation. L'accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques, courriels ou rendez-vous physiques.

LES ÉTAPES DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



**Faites le point
sur vos droits avec un conseiller**



**Faites-vous guider
vers des professionnels de santé**



**Obtenez les aides
dont vous avez besoin**

COMMENT SIGNALER VOS DIFFICULTÉS ?

Auprès d'un agent de votre point d'accueil CPAM ou par téléphone au

3646 Service 0,06 € / min
+ prix appel

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Son organisation

Le Maire, Marcel VILLAÇA, préside de plein droit le CCAS. Il est aidé dans cette fonction par la vice-Présidente Martine CHEINEY, maire adjoint aux affaires sociales et aux logements sociaux. Le maire désigne les membres qui feront partie de son Conseil d'Administration en respectant le principe de parité, c'est-à-dire 5 élus parmi le conseil municipal : Mesdames Martine CHEINEY, Audrey SANTIN, Anne-Lise MARSADIÉ, Josssette MARTIN-GAUTIÉ, Monsieur Bernard DA COSTA et 5 membres de la société civile : Mesdames Yolande GOURGUES, Catherine LEVIEIL, Marie-Claire VALLADAS, Messieurs Claude GRABÉ et Nicolas KINDUELO. Parmi ces membres, doit figurer un représentant des associations familiales, des associations de personnes handicapées, des associations de personnes retraitées et des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Le nombre de membres au sein d'un CCAS dépend du nombre d'habitants sur la collectivité. Le CCAS de Servon compte 11 membres.

Martine DUL est la responsable administrative du CCAS. N'hésitez pas à la contacter au 01 64 05 87 64.



Anne-Lise MARSADIÉ, Bernard DA COSTA, Marie-Claire VALLADAS, Catherine LEVIEL, Yolande GOURGUES, Marcel VILLAÇA, Chantal FAY, Claude GRABÉ, Martine CHEINEY, Martine DUL, Nicolas KINDUELO

Son rôle et ses missions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervient dans les domaines :

De l'aide sociale légale :

Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C) ; Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ; Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) ; Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ; Aide Sociale à l'Hébergement ; Obligation Alimentaire ; Droits CAF (Caisse d'Allocations Familiales), notamment l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) ; Téléalarme ; domiciliation des personnes sans domicile fixe ; Carte de transport Améthyste ; transport PAM 77 pour aider à la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées.

De l'aide sociale facultative :

Ces aides (secours d'urgence, aides alimentaires...) sont votées par les membres du Conseil d'Administration du CCAS et font l'objet d'une délibération. Elles représentent l'essentiel de la politique sociale de la commune.

- Aide au transport à destination des étudiants de 22 à 25 ans ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire (70€/an).
- Aide aux activités sportives et culturelles aux enfants de 5 à 18 ans pratiquant une activité sportive ou culturelle au sein d'une association servonnaise ou au centre aquatique de l'Orée de la Brie (100€/enfant).
- Attribution d'un bon d'achat aux Séniors de plus de 65 ans et sous condition de ressources, dans le cadre des fêtes de fin d'année (80€ pour les personnes seules et 100€ pour un couple).



- Mise en place d'un portage de repas pour les personnes les plus fragilisées, âgées et/ou handicapées rencontrant des difficultés à assumer les actes quotidiens (12 personnes bénéficient de ce service quotidiennement, 3.20€ le repas).

- Distribution d'un colis de Noël et organisation d'un repas de fin d'année à destination des séniors de plus de 65 ans. Les personnes choisissent de participer au repas/spectacle ou de recevoir un colis (en 2019, 283 personnes ont choisi le colis et 157 personnes ont préféré le repas et le spectacle Caraïbes).

- Organisation de la Galette des Rois et d'un spectacle à destination des Séniors de plus de 60 ans (130 participants)
- Cours de yoga spécial Séniors à destination des personnes à mobilité réduite (Une quinzaine de personnes), cours de Handfit
- Ateliers de la Prévention Retraite Île-de-France (PRIF) à destination des Séniors, visant à améliorer ou à renforcer la qualité de vie des retraités (mémoire, activité physique, alimentation, aménagement du logement...). Ces ateliers gratuits sont mis en place tout au long de l'année et fréquentés très assidûment par une quinzaine de personnes.



- Organisation d'une sortie annuelle à destination des Séniors (Reims, sa cathédrale et son champagne, la Baie de Somme avec promenade en bateau et en train à vapeur, repas sur la Seine et découverte du quartier latin, repas à la tour Eiffel et visite de Montmartre en petit train, déjeuner croisière sur le Canal de Briare et découverte du Pont-Canal et des bords de Loire en petit train)
- Organisation d'une à deux sorties annuelles à destination de tous. En cas de liste d'attente, la priorité est donnée aux familles les plus démunies (Cirque Phénix et journée à Deauville en 2019)
- Organisation d'actions intergénérationnelles en partenariat avec le service Petite Enfance, le Centre de Loisirs et la Résidence Séniors des Charmilles (Chasse aux œufs, Chandeleur, Fête de la musique, après-midi jeux...)



- Mise en place d'actions au sein de la Résidence Séniors des Charmilles (Fête des anniversaires, barbecue, lecture à voix haute, atelier chansons avec un professeur de chant...)

Par ailleurs, le CCAS soutient financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, telles que l'Épicerie Solidaire EPI'SOL de Brie-Comte-Robert et le Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Enfin, le budget du CCAS est constitué d'une subvention de la mairie de 36 000€, de ressources propres provenant de dons et legs qui lui sont faits et du tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières.

Le mot du maire-adjoint

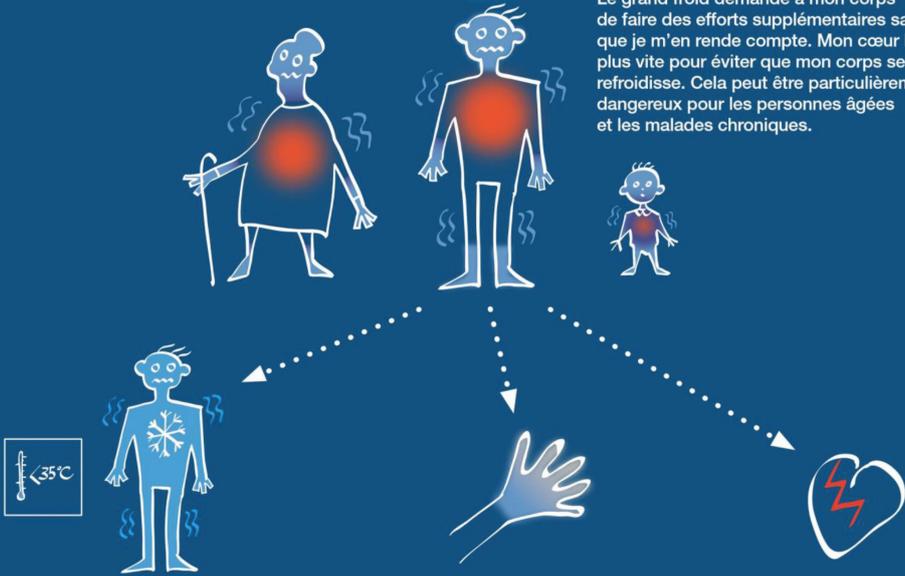
Pour répondre le plus possible aux besoins des Servonnais, les actions du CCAS sont de plus en plus nombreuses et touchent toutes les tranches d'âges de la commune. N'hésitez pas à me contacter (permanence en mairie le mardi matin)

Plan grand froid

En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.

Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.



Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations : www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr



En cas de déclenchement du plan grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale de Servon invite toutes les personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre tenu en mairie (Loi du 30 juin 2004). Ce registre permet une meilleure intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence.

Inscription possible en retournant le formulaire ci-dessous.

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : Date de naissance : / /
Téléphone :
Personne à prévenir en cas d'urgence :
Date et signature :



PLAN GRAND FROID

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au CCAS pour la finalité suivante «plan grand froid». Vos informations seront conservées pour une durée d'un an.
Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement.
Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la mairie.



Colis de Noël

Les personnes de 65 ans et plus n'ayant pas opté pour le repas spectacle étaient cordialement invitées à venir retirer en mairie un colis gourmand. Les personnes ne pouvant se déplacer ont reçu la visite courtoise d'un administrateur du CCAS ou d'un élu.



Galette des rois

Chaque année, les Séniors peuvent se retrouver autour d'une galette des rois pour partager un moment de convivialité. Cet événement aura lieu le jeudi 23 janvier 2020, dans la salle Roger Coudert.

Vous recevrez prochainement une invitation de la part du CCAS



Repas de Noël pour les Séniors

C'est la 3^{ème} année que le traiteur de «L'escale gourmande» de Guignes organise le repas de Noël : 150 personnes ont choisi de venir faire la fête plutôt que de recevoir un colis. Au menu :



Danseuses de la troupe d'Edilson



*Planteur ou soupe champenoise
Canapés assortis, feuilletés,
accras de morue, Saucisses
cocktail, mini pâté en croûte,
escargots feuilletés*

*Tartare de saumon mariné
courgettes en verrine
ou
Filet de bar poché au thé vert
et son riz safrané aux légumes
méditerranéens*

Poire et son Alcool

*Pavé de veau sauce morilles
accompagné de son gratin
dauphinois et tomate provençale*

*Plateau de la Brie sur son nid de
verdure*

Café gourmand

*Vins
Eau minérale ou pétillante
Champagne*

Bon appétit !

Entre chaque plat, la troupe d'Edilson Show Paris nous a entraînés à la découverte de la culture sud-américaine, avec des danses et des chansons d'Argentine, de Mexico, de Cuba et du Brésil. La journée s'est achevée sur quelques pas de danse.



Une mention spéciale pour nos 6 décoratrices : la salle Roger Coudert a été somptueusement parée d'oiseaux, d'ananas, d'adorables petites tongs, de palmiers, de fleurs, un festival de couleurs. La plupart des convives ont souhaité emporter un souvenir et ont même demandé aux décoratrices d'animer des cours de travaux manuels !





Marché de Noël



Servon organisait son traditionnel marché de Noël et vous accueillait le samedi 14 décembre dans la salle Roger Coudert. Et qui de mieux pour accueillir les enfants que le père Noël en personne spécialement venu faire des photos avec les enfants. L'après-midi, la venue de sculpteurs de ballons, d'une maquilleuse et de la calèche ont enthousiasmé les petits et les grands. Vin chaud, crêpes, idées cadeaux, dégustations, de quoi satisfaire toutes les envies à l'approche des fêtes. Un grand merci à tous les participants de cette journée qui nous ont offert un magnifique marché de Noël.



Des enfants et des arbres

Samedi 30 novembre à 15h, tout était prêt pour accueillir 41 enfants et leurs familles au parc des sports pour la plantation d'arbres. La mairie a offert à chaque enfant ayant 2 ans dans l'année un arbre qu'il pourra voir grandir et auquel il pourra rendre visite régulièrement au fil des saisons. Malgré un terrain difficile d'accès, les enfants et leurs parents sont venus au rendez-vous. Il y avait des Bouleaux, des Merisiers, des Cerisiers du Japon, des Sorbiers, des Chênes rouges, des Colpalmes, des Erables.

Chaque enfant a pu faire connaissance avec son arbre.

Votre enfant fêtera son 2^{ème} anniversaire au cours de l'année 2020 : pensez à vous faire connaître en mairie pour recevoir une invitation.



Une course solidaire «La Servonnaise»

Dimanche 22 septembre, 151 participants attendaient le départ de « La Servonnaise ». Après un échauffement en musique, les coureurs ont pris place sur la ligne de départ pour les 3 parcours proposés : 4 Km, 8 Km, 12 Km pour les plus courageux et un parcours handi-accessible. Un grand merci aux participants et aux partenaires qui ont répondu présents pour cette course solidaire (40 bénévoles et plus de 20 sponsors, qui ont su leur faire confiance cette année encore.)

Un chèque de 3419.60€ a été remis à l'IEM du Jard (institut d'éducation motrice et de formation professionnelle) qui accompagne les jeunes handicapés dans leur projet de vie future.



11^{ème} salon des artistes

23 artistes ont répondu présents mettant à l'honneur différentes techniques pour un rendu éclectique toujours de qualité : Peinture, sculpture, photo ...En invitée d'honneur Mme Christine Girling, 1er prix du jury de l'année dernière – pour ses enluminures magnifiques. Cette année encore les artistes ont su démontrer leurs talents ! Un grand merci à nos deux partenaires : le conseil départemental et Truffaut.

Palmarès 2019

Prix du jury MAIRIE

- 1^{er} prix : M. André Dognon pour (Soleil d'hiver à Châtel)
- 2^{ème} prix : Mme Annie Lemée pour (Respect)
- 3^{ème} prix : M. Patrice Dohollo pour (L'ensemble de ses portraits)
- 4^{ème} prix : Mme Sylvie Gentes pour (Promeneuse de la dune)
- 5^{ème} prix : Mme Patricia Rufo pour (Visage 2)
- Prix spécial du jury : Mme Domytille Guilton pour l'ensemble de ses photos.

Prix du PUBLIC

- 1^{er} prix : M. Andrey Dognon pour (Claire de lune à Honfleur)
- 2^{ème} prix : Mme Rébecca Laruelle pour (Instant précieux)
- 3^{ème} prix : M. Daniel Vovard pour (Rue de l'abrevoir)
- 4^{ème} prix : Mme Sophie Valteau pour (Balerinata)
- 5^{ème} prix : Mme Catherine Valter pour (Le bouquet)



Incivilités dans notre village

Une recrudescence des incivilités dans notre village nous pousse à faire un petit rappel des règles en matière de bon voisinage.

Dans notre village, le SIETOM fournit toutes les poubelles de tri, sauf « La poubelle des ordures ménagères » qui est à la charge du propriétaire et OBLIGATOIRE. Il est aussi interdit de poser les sacs poubelles directement sur le trottoir selon l'arrêté municipal n° 27/06. N'oublions pas les encombrants. Chaque habitant est tenu de déposer la veille au soir devant son habitation ses encombrants en veillant à respecter les déchets autorisés ou non. Si une fois que le ramassage des ordures et encombrants est passé, vous constatez qu'ils n'ont pas été ramassés, merci de ne pas les laisser sur le trottoir et de les rentrer chez vous.

Pour les tailles de végétaux de petit volume, la collecte se fait chaque 2^{ème} lundi des mois d'avril à novembre compris, par le SIVOM de l'Yerres et de Sénart. Il faut sortir les branchages le dimanche soir sous forme de fagots ficelés et facilement portables. La quantité maximum est de 1m³ par foyer et par tournée. Veillez à respecter cette consigne. En dehors de ces passages et pour les tailles au-delà du mètre cube, il appartient au propriétaire d'assurer leur transport à la déchetterie :

- Ozoir-la-ferrière - Rue de la ferme du presbytère
- Gretz-armainvilliers - ZI de Gretz, Route de Presles
- Fontenay-Trésigny - Chemin des femmes, Route de Chaubuisson
- Evry-Grégy-sur-yerres - RD 35, plaine du bois de l'Erable
- Roissy-en-Brie - 33 avenue du grand Etang
- Pontault-Combault - Rue Jean Cocteau

Nous rappelons aussi que chaque riverain est tenu d'entretenir ses haies, buissons, arbres et autres plantations en bordure de voirie. Quelques règles à rappeler en la matière :

- La distance de plantation en limite de propriété est de 2m pour des arbres ou arbustes dont la hauteur est ou deviendra supérieure à 2m.
- Les arbres ou arbustes dont la hauteur est ou sera maintenue inférieure à 2m doivent être plantés au minimum à 0.50m de la limite de propriété.
- Lorsque les branches dépassent la limite de votre propriété, vous êtes tenus de les couper.
- Chaque propriétaire est responsable de ses arbres et est tenu de réparer tout dommage qu'ils pourraient causer. Inversement tout dégât commis sur un arbre doit être réparé par le responsable des dégâts.

Petit rappel pour les nuisances sonores. L'usage de tondeuses, engins motorisés, appareils électriques, etc., portant atteinte à la tranquillité publique est réglementé. Les horaires suivants sont à respecter : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours de semaines et de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi (**interdit les dimanches et jours fériés.**)

Les actes d'incivilités, les dépôts sauvages et les dégradations sont encore bien trop nombreux sur notre commune, polluant notre vie quotidienne. L'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être tolérée.

Ces incivilités seront passibles d'une amende.





L'espace jeune fête Halloween

Les vacances d'automne ont rencontré un grand succès avec une moyenne de 20 jeunes par jour et par soirée. Ils ont pu profiter des différentes sorties proposées, bowling et park-football. Nous avons aussi organisé deux soirées. Lors de la première soirée, « enquête policière », où les participants devaient trouver le coupable d'un meurtre. Pour la deuxième soirée, « Halloween », monstres et sorcières étaient de la partie. La journée Interco a rencontré un franc succès avec 75 jeunes venus des différentes communes (Chevry-Cossigny, Brie-Comte-Robert, Varennes-Jarcy et Servon).



Des vacances effrayantes avec l'accueil de loisirs

Durant les vacances d'automne, les enfants ont participé à de nombreuses activités ainsi qu'à la décoration de l'accueil de loisirs, sur le thème d'Halloween.

Pour la première semaine de ces vacances, nous sommes tous partis au cinéma Kinépolis de Servon, pour voir le film d'animation « Abominable ». Ce film touchant et drôle a su faire rire les enfants comme les adultes. A la sortie de la séance les enfants n'avaient qu'un mot à la bouche « c'était génial ».

La deuxième semaine, les classes élémentaires ont participé à la journée intercommunale à Brie-Comte-Robert. Une journée bowling a été organisée pour mettre à l'épreuve la précision des enfants. Pendant ce temps, les maternels sont partis au « Wahoo parc » où ils ont pu se dépenser.

Afin de fêter Halloween comme il se doit, le jeudi 31 octobre tous les enfants se sont déguisés et maquillés pour aller se promener dans les rues de Servon afin de récolter des bonbons. Tout au long des vacances, les animateurs se sont montrés dynamiques et ont su transporter les enfants dans l'univers de la fête d'Halloween avec leurs activités manuelles et sportives.



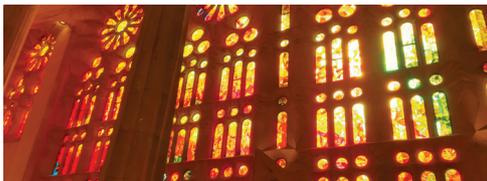
Barcelone ! des vacances à la « catalane »

Organisé par l'intercommunalité, ce séjour a mobilisé pas moins de 48 jeunes des différentes communes, qui ont pris le bus direction Barcelone. Au programme, Port aventura, visite du Camp Nou (stade du FC Barcelone), visite de la Sagrada Familia etc.

Les vacances ont été très appréciées par l'ensemble du groupe. Les jeunes des différentes villes ont rapidement noué des liens entre eux. Chacun a pu trouver sa place pour créer des moments de partage. L'hôtel a beaucoup plu, grâce notamment à son buffet à volonté.

La pluie est venue perturber le début des vacances, mais nous avons pu finir en beauté avec trois jours de grand soleil. Certains se sont même baignés dans la piscine de l'hôtel.

Un grand merci à l'intercommunalité et à toutes les personnes impliquées dans ce projet. Elles ont su faire preuve d'une très grande motivation et organisation pour faire aboutir ce voyage.



Élection du CMJ (conseil municipal des jeunes)

La fin du mandat pour les jeunes du CMJ approche. En 2020 les enfants pourront se présenter pour faire partie du nouveau conseil municipal des jeunes. Comment cela va t-il se passer ?

- 23 avril 2020 présentation du CMJ et du rôle des élus dans les classes.
- 24 avril 2020 distribution des dossiers de candidatures pour le mandat 2020 – 2022
- 12 mai 2020 retour des dossiers et début de la campagne.
- 09 juin 2020 de 18h à 20h30 la « fête du CMJ » avec un bilan du mandat 2018 – 2020 et une présentation des candidats et de leur programme pour 2020 – 2022
- 11 juin 2020 jour des élections du CMJ
- Fin juin passation entre les anciens et les nouveaux membres du CMJ.



Une visite du père Noël à la Butte aux Bergers

Lundi 16 décembre, les enfants de l'école de Servon ont eu le plaisir de recevoir la visite du père Noël. Les enfants de l'école maternelle lui ont préparé un petit spectacle. Comme chaque année, la mairie a offert à tous les enfants de l'école de «La Butte aux Bergers» des chocolats, distribués par Monsieur le Maire et le Maire adjoint à l'enfance.



Inscription pour la rentrée scolaire 2020 / 2021

Les parents souhaitant inscrire leur enfant né en 2017 pour la rentrée scolaire 2020 / 2021 sont invités à venir compléter un dossier d'inscription au service scolaire avec les documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Livret de famille



Pour plus d'informations contacter Mme Mercier au 01 64 05 10 23 ou par mail servicescolaire@servon.fr.

Séjour au ski

Le service enfance jeunesse vous propose un séjour d'hiver pour votre enfant âgé de 11 à 17 ans. Il pourra partir à Saint-Sorlin d'Arves du 8 au 15 février où des cours de ski lui seront donnés. Renseignements auprès d'Aurélié et de Guillaume

Le service enfance / jeunesse de Servon vous propose en partenariat avec Scol voyage :

A partir de 282€

séjour SAVOIE À SAINT-SORLIN D'ARVES SKI

COURS ESF

16 places 11 - 17 ans

Du 8 au 15 février 2020
Inscription 20 et 21 décembre 2019
puis à partir du 30 décembre 2019

Guillaume | Anais | Kevin

Inscription les mercredis et samedis de 14h à 18h à l'espace jeunes
 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h45 à l'accueil de loisirs

06 89 99 56 18 - jeunesse@servon.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- C'est l'âge révolu qui est pris en compte.
- Les places étant limitées, la priorité est donnée aux Servonnais. Les dossiers déposés par les extérieurs seront sur liste d'attente.
- Les places sont attribuées dans l'ordre des dossiers **COMPLETS** déposés à l'espace jeunes ou à l'accueil de loisirs (certificat médical à rendre pour le 22 janvier 2020 au plus tard).
- En cas d'inscription supérieure au nombre de places prévues, les enfants seront prioritaires sur le séjour suivant **uniquement**.
- Le règlement s'effectue directement auprès de la Trésorerie Principale dès réception du titre de recette.
- Les bons CAF sont acceptés avant inscription définitive.
- Aide possible par le CCAS- S'adresser au CCAS en Mairie avant inscription définitive.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- Annulation de l'activité par le service (pour des raisons de sécurité, condition climatique, par manque de participant, modification par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale).
- Sur présentation d'un certificat médical (48h avant le départ en séjour) en cas de problème de santé empêchant la pratique de l'activité principale du séjour.
- Evènement familial grave (avec justificatif).

GRILLE DE TARIFS

Tranche	Revenu mensuel minimum	Revenu mensuel maximum	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
1	0	1 067	282 €	239 €	215€
2	1 068	2 089	374 €	318 €	286€
3	2 090	3 134	440 €	374 €	337€
4	3 135	4 179	462 €	393 €	353€
5	4 180	5 220	485 €	412 €	371€
Hors tranche	5 221		509 €	433 €	390€
Extérieur	Toutes tranches	Toutes tranches	880€	880€	880€

Le quotient familial sera calculé sur le revenu fiscal de référence.

PERIODES ET LIEUX D'INSCRIPTION

Inscription le 20 et 21 décembre 2019.
Puis à partir du Lundi 30 décembre 2019.
 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à l'accueil de loisirs (32 rue de la poste) de 17h à 18h45.
 Et les mercredis et samedis à l'espace jeunes de 14h à 18h.
 Renseignements auprès de Guillaume au 06.89.99.56.18 ou d'Aurélié au 06.75.19.33.21
 Ou par mail jeunesse@servon.fr ou centredeloisirs@servon.fr

Vers de nouveaux horizons avec le Mille-pattes

Le club de rando servonnais a entamé la nouvelle saison avec un effectif maintenu (71 membres) et des prestations toujours aussi appréciées. Pour preuve, l'assemblée générale annuelle tenue le 8 novembre a connu une fréquentation exceptionnelle : 48 personnes présentes et 10 représentées.

Les responsables ont rappelé les activités régulières proposées toute l'année : randos du mardi et du jeudi, visites parisiennes en soirée ou le dimanche, sorties en commun avec le club partenaire de Brie-Comte-Robert.

Parallèlement, le club organise des séjours basés sur la randonnée pédestre, qui connaissent un véritable succès. Dans ce domaine, l'année 2019 a été particulièrement riche : huit jours dans la vallée de la Dordogne en mai, six jours dans le Vercors en septembre, trois jours à Berlin en octobre, trois jours pour la fête de la châtaigne à Eguzon dans la Creuse... Les albums photos réalisés à ces occasions témoignent de la bonne ambiance et du plaisir partagé.

Pour 2020, le programme des séjours est déjà élaboré : trois jours au lac du Der en Champagne au mois de mars, huit jours en Bretagne (presqu'île de Crozon) en mai, un projet dans la région Niçoise en automne, ainsi qu'une découverte de grandes villes en octobre. Sans compter les sorties nature, les randos parisiennes, et les surprises...

En résumé, le Mille-pattes affiche toujours plus de dynamisme et de convivialité. Si vous êtes récemment ou prochainement à la retraite, c'est le bon moment pour penser à la rando. Vous pouvez à tout moment nous rejoindre pour un essai. Ecrivez-nous à millepattes.servon@gmail.com, ou retrouvez-nous sur notre site : lemillepattes.org



Photo du groupe dans le Vercors

Du nouveau au CLAS

- Nos nouvelles profs de Danse, Tia et Julia, proposent leurs cours le lundi, mercredi et vendredi. N'hésitez pas contacter le CLAS (Rosa au 06.15.79.49.47) si vous souhaitez les rejoindre !
- Une nouvelle activité dans nos cours : le dessin au pastel avec Christine, un samedi matin par mois et la Peinture Enfants avec Carla le mercredi après-midi. Pour rejoindre ces cours, contactez Marie-Claire (06.80.66.58.35)
- Et toujours, la Sculpture-Modelage le lundi après-midi par Carla, le théâtre avec Gilles le lundi également et notre dynamique École de Musique avec nos sept professeurs. Quant au Roller, c'est une activité qui roule avec un grand succès !

Tia et Julia

Contact : Alexandra au 06.82.46.03.12





4^{ème} salon des Fabophiles

«L' Association des Fabophiles Servonnais»

Créée en Mai 2016, l'AFS a organisé son 3ème Salon annuel de Collectionneurs de Fèves des Rois le 24 Février 2019. Une exclusivité sur l'Île de France : 44 exposants venant de toute la France, dont un venant même de Belgique, se sont partagés les 191 mètres linéaires de tables, et ont pu ainsi exposer des centaines de milliers de Fèves... Pas moins de 272 Visiteurs se sont rendus à cette troisième manifestation. En progression chaque année !!!! Plusieurs séries de fèves ont été réalisées pour ce salon, dont un Puzzle de 5 Fèves, représentant « Les Sites de Servon »...Vous aimez ces petits sujets en porcelaine, venez rejoindre l'AFS et ses 60 Adhérents.... Une Fève, différente chaque année, réalisée en Exclusivité par des Céramistes Français, sera offerte pour chaque adhésion...

Dimanche 23 Février 2020
4ème Salon de Fabophiles
Salle Roger COUDERT
15 rue de la Poste
77170 – SERVON



SERVON ~ 77170
4^{ème} Salon des Collectionneurs de
Fèves des Rois
Dimanche 23 Février 2020

Salle Polyvalente Roger Coudert
 15 rue de la Poste - 77170 - SERVON
 (Face à la Mairie)

Salon ouvert aux Particuliers et aux Professionnels

Salle municipale de 700 m²
 • 60 Exposants
 191 mètres linéaires de tables
 4 Parkings à proximité
 Buvette & Patisserie Restauration sur place
 Plusieurs Services de Déplacements disponibles en Environnement pour cette manifestation

Entrée Gratuite
 Ouverture au Public : 9h00 / 17h00

Renseignements
Association des Fabophiles Servonnais

06 82 88 14 52 - 06 33 00 09 24
afservonorange.fr afservonnais.skyrock.com

© 2020 - Ne pas copier sans la note publiée

Des nouveaux maillots pour le FC Servon

Les joueurs du FC Servon ont reçu de nouveaux jeux de maillots, offerts par leur partenaire, O'Marché Frais, représenté par Pascal Quatrucci, gérant de l'enseigne de Servon et Cyrille Chevènement, son bras droit, accompagnés de Patrick Dos Santos, dirigeant d'intersport de Servon et partenaire de l'opération.



LES CHEMINEES DE VILLEMENON

Propriétaire de Villemenon, Hélène Martini « la reine de la nuit parisienne » (Folies bergères, Raspoutine et autres cabarets) décédée il y a 2 ans, n'avait pas d'enfant ou d'autres proches ; le château était en SCI, dont les parts ont été transmises à on ne sait qui - un fond suisse dit-on ? en tout cas personne n'ayant assez d'affect pour apprécier le bâtiment et son contenu, aussi meubles, objets, décors ont été vendus récemment à Drouot à Paris. Il faut distinguer :

Le mobilier : en grande partie créé par l'artiste Erté (nom tiré de ses initiales Romain de Tiroff) (1892- 1990), d'origine russe comme la mère d'Hélène, et se rattachant à ses débuts au style Arts Déco (1920 -30) ; créateur de mode puis de costumes et décors de théâtre, gravures, sculptures, puis objets et meubles (beaucoup pour Mme Martini, une grande amie) ; un look extravagant, des formes et matériaux inhabituels, coquillages, bois de cervidés, fourrure, nacre, ivoire parant les meubles et bibelots ; point de musée, elle en aurait eu l'idée mais ne l'avait pas fait ; tout a été vendu- il y avait des fans, (Erté aurait été «gay» quand c'était encore tabou...)

Les cheminées monumentales : mises en vente aussi, « à arracher aux frais de l'acheteur » ! terme contenant de la brutalité, un véritable dépouillement du décor ; grâce à la publicité de Drouot, diverses personnes s'en sont émues à travers la France et ont sollicité le Cercle d'Histoire situé à Servon ; à ceux qui diraient : pourquoi se mêler d'une telle péripétie, on répondra : pourquoi tant de gens s'intéressent à Notre-Dame, à Versailles, au Louvre ? Par amour du beau, admiration du savoir-faire artistique français, fierté d'en avoir dans sa commune... Hélas cela se heurte à la liberté de la propriété privée : pas d'intérêt ni motivation des propriétaires, pas de protection au titre des monuments historiques, délai court... résultat : impuissance totale de l'administration et autres organismes, Drac, élus, presse, fondations... On nous bassine avec le patrimoine à grands coups de lotos et animateurs vedettes mais là RIEN, les contacts tentés n'ont rien pu donner, c'était légal... Le pillage des œuvres d'art (de Grèce, Egypte, France), mêmes «achetées» est un phénomène ancien... il continue au 21^e siècle !

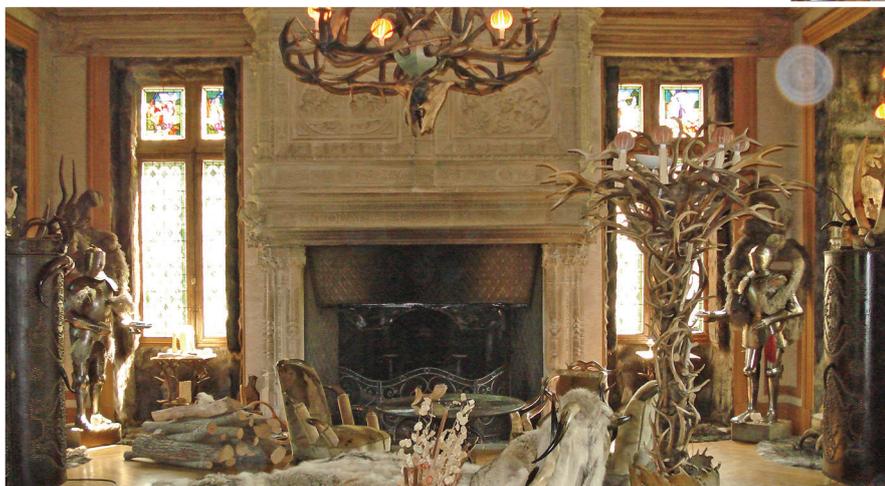
Le paradoxe est que ces splendides cheminées de 4 x 3m magnifiquement sculptées, de style Renaissance, l'une datée de 1534, étaient déjà le produit du dépouillement d'un autre château, celui d'Arnay le duc, château des princes de Condé en Bourgogne, entre Beaune et Dijon, suite à une vente de 6 cheminées et 1 porte en 1865. Le bâtiment actuel de Villemenon avait été construit entre 1864 et 1870 par Henri Bournet, acheteur du domaine après la démolition du château précédent, et acquéreur de 2 cheminées et de la porte ; (une autre cheminée est aux Etats- unis chez Vanderbilt)

Mais où ces œuvres d'art vont-elles aller maintenant ? La grande cheminée a été achetée pour 115000 € plus les frais usuels - total 150000 € - par un antiquaire très connu de Paris, sis rue royale ; elle sera donc revendue ; les «on-dit» parlent du sud-ouest français (info non confirmée) ; la seconde est revenue pour 135000 € à une acheteuse qui n'a pas été reconnue.

La porte n'a pas trouvé preneur, retirée sans enchères à 50000 € ; elle se trouve en décor dans le parc de Villemenon, portant sur les cartes postales la mention

erronée «ruines » du château d'Arnay le duc ; c'est un entourage sculpté très haut qui garnissait l'extérieur de sa porte jusqu'au toit ; ce château existe toujours et le propriétaire actuel ne semble pas intéressé (?) malgré les rodomontades du commissaire-priseur évoquant un retour en Bourgogne ; attendons de voir s'il peut y avoir autre négociation ? mais ses sculptures sont rongées par le lierre et le défaut d'entretien... Elle va vraiment finir en ruine ! Quelqu'un est-il intéressé - à la sauver ?

Pour le moment on ne sait rien du devenir du château lui-même, perdant de sa valeur par l'enlèvement de ses cheminées ... le terrain n'est pas constructible et avec des espaces boisés, protégés, eux ! Triste affaire...



Soirée dansante avec Dans'ervon

L'association Dans'Servon organise le 29 février à 20h un repas et une soirée dansante.
 Pour plus d'informations, contacter José 06 60 47 76 42 ou par mail danservon.contact@gmail.com et sur le site www.danservon.fr

Dans'ervon Depuis 12 ans à Servon
 Dans'ervon vous fait partager le plaisir de la danse

Retrouvez-nous tous les mardis et mercredis à partir de 19h30 salle des colonnes ou salle des moissons pour les cours de : Salsa, Rock, West Coast Swing et Bachata-Tango (niveau débutant ou intermédiaire - inscription à l'année)

Tarif préférentiel pour les Servonnais

Nous vous proposons également des manifestations ouvertes à tous

Samedi 29 février à 20h salle R. Coudert : Soirée dansante toutes danses avec repas « Au Cœur de la Jungle »

Pour découvrir ou pratiquer des danses spécifiques nous vous proposons les rendez-vous suivants

	Niv débutant 14h à 16h	Niv intermédiaire-avancé 16h à 18h
dimanche 26 janvier 2020		Rumba
dimanche 2 février 2020		Valse
dimanche 8 mars 2020		Chachacha et Rumba
dimanche 22 mars 2020		Madison Zouk Merengue
dimanche 26 avril 2020		Paso Doble

Inscription à la carte : individuel ou couple 18€/personne /stage

Détail des cours, tarifs et programme de l'année sur notre site www.danservon.fr
 Contact : danservon.contact@gmail.com

Dans'ervon

AU CŒUR DE LA JUNGLE

LE 29 FEVRIER 2020 20H

REPAS ET SOIRÉE DANSANTE

Venez déguisé(e) dans le thème

Entrée 22€ + 1€ éco-cup

Reservation et règlement avant le 1 février
 (plus de détails sur le site)

José 06 60 47 76 42
danservon.contact@gmail.com

www.facebook.com/danservon/
www.danservon.fr

Nous rentrons dans une période préélectorale il n'y aura donc pas de tribune dans le Servonmag' de janvier.

Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : Mercredi et Samedi

Tri sélectif : Vendredi

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 21 janvier 2020, 18 février, 17 mars

Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation (et non au coin des rues).

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre.

En cas de perte de votre carte de déchetterie, il vous faudra envoyer par courrier

- Copie de la CNI
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un chèque d'un montant de 5 euros
- enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- faire parvenir à l'adresse suivante :

SIETOM (service carte perdue) – 45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-brie



Recensement à 16 ans, c'est obligatoire !

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le jeune doit se présenter, en mairie auprès du service des affaires Générales, muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de sa carte d'identité ou de son passeport en cours de validité. La mairie remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours, soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire et même conduite accompagnée).



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Servon vous accueille :
le mercredi de 10h00 à 12h30 à 14h30 à 18h30
le vendredi de 15h30 à 19h00
le samedi de 10h00 à 12h30

Vous serez accueillis par Mme Martine Jean qui aura le plaisir de vous faire découvrir la bibliothèque.



■ **Vendredi 17 janvier 19h**
Cérémonie des Vœux du Maire
Salle Roger Coudert

■ **Jeudi 23 janvier 14h30**
Galette des rois
CCAS (*sur inscription*)
Salle Roger Coudert

■ **Samedi 25 janvier dès 19h**
Loto
Association CONTACTS SERVONNAIS
Salle Roger Coudert

Février

■ **Samedi 1er et dimanche 02 février**
Salon de la Généalogie
Association de Généalogie de Brie-Comte-Robert
Salle Roger Coudert

■ **Dimanche 23 février 9h/18h**
4ème Salon des Fabophiles
Association
des FABOPHILES SERVONNAIS
Salle Roger Coudert

■ **Samedi 29 février 20h**
Soirée dansante
Association DANS'ERVON
Salle Roger Coudert

Mars

■ **Vendredi 20 mars, vendredi 27 mars, samedi 28 mars, dimanche 29**
Fête intercommunale de théâtre
Spectacle de théâtre
Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Servon, Varennes-Jarcy
Communauté de Communes de l'Orée de la Brie

■ **Samedi 07 mars**
Vide-greniers
Association CONTACTS SERVONNAIS
Salle Roger Coudert et extérieur

■ **Samedi 14 mars**
SERVONLAND 6
Service culture, animation et vie associative
Salle Roger Coudert

■ **Samedi 21 mars**
Loto
Association FOOTBALL CLUB
Salle Roger Coudert